

LE RASSEMBLEMENT COMME BOUSSOLE !

La période est riche en projets gouvernementaux concernant la protection sociale.

La réforme des retraites est en débat au Parlement depuis le début octobre.

Nous avons engagé une campagne depuis des mois avec la réalisation de diaporamas, d'un clip vidéo *On leur fait un dessin*, de tracts, d'argumentaires... Le PCF est totalement engagé dans l'appel unitaire *Retraites 2013* avec toutes les forces du Front de gauche mais aussi d'autres forces de gauche, des syndicalistes, des associations, des féministes, les 14 organisations de jeunesse signataires de l'appel *La retraite, une affaire de jeunes !*

Le rassemblement le plus large est indispensable pour combattre cette réforme qui est sur les mêmes logiques que les réformes de droite de 1993, 2003 et 2010.

Notre opposition à ces reculs de ce bien commun qu'est la retraite ne se limite pas au calendrier parlementaire, nous sommes plus que jamais pour la retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous !

Le débat parlementaire sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale va débuter courant octobre comme tous les ans depuis les ordonnances Juppé. Nous y revenons dans ce numéro, ce PLFSS 2014 est particulièrement inquiétant.

Les professionnels et les personnels, les usagers, les élu-e-s doivent se rassembler le plus largement possible pour s'opposer à ce budget qui ne répond en rien aux besoins de la santé. Il faut vraiment une autre orientation pour ouvrir un espoir, pour reconquérir une protection sociale solidaire.

Pour la protection sociale, pour la sécurité sociale, pour la retraite, le rassemblement le plus large de tous les progres-

sistes, de toutes les forces de gauche est notre boussole pour imposer de vrais progrès sociaux.



les
pages
Web
de la
commission

**Santé
protection
sociale**

sont consultables
à l'adresse :
sante.pcf.fr

n'hésitez pas à faire connaître
vos initiatives et photos

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

RÉUNION DU 12 OCTOBRE **UNE COMMISSION STUDIEUSE**

La commission s'est réunie le 12 octobre avec 16 camarades, 17 autres camarades s'étaient excusés. Au delà du débat général, la commission a travaillé sur le rapport de la cour de comptes et sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2014.

Ce projet n'est pas marqué par une orientation de gauche. Il ne porte pas un changement d'orientation par rapport aux lois présentées par la droite.

Alors que le gouvernement a lancé des réflexions avec le pacte de confiance, la stratégie nationale Santé, le pacte de territoire, le projet de financement de la Sécurité sociale impose une nouvelle phase de difficultés pour les hôpitaux, de pressions insupportables pour les personnels, de restructurations hospitalières considérables.

Ce PLFSS conforte les Agences régionales de santé (ARS), et particulièrement leurs directeurs généraux, dans des prérogatives considérables. C'est vraiment à l'opposé des attentes des personnels, des usager-e-s, des élu-e-s...

Il faut noter que le taux d'évolution de l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) est particulièrement bas, une première depuis la mise en place du PLFSS par les ordonnances Juppé. C'est une première peu flatteuse pour le gouvernement.

Pire, le bilan de l'année 2013 montre que près de 50 millions d'€ ne seront pas dépensés, ce qui vaut les félicitations de la Cour de comptes, un comble quand on connaît la réalité si difficile dans les établissements...

**BUREAU
DE PRESSE
DU PCF**

communiqués

de l'hôpital au tribunal ?

**Laurence Cohen, sénatrice du Val-de-Marne
et Pierre Laurent, sénateur de Paris
groupe Communiste, républicain et citoyen**

De l'hôpital au tribunal ? Nous apprenons avec stupéfaction et colère la décision de la direction de l'AP-HP d'assigner au Tribunal administratif, le 15 novembre prochain, trois militants syndicalistes de l'Hôtel Dieu et deux organisations syndicales USAP-CGT et SUD Santé.

Nous pensions cette période de chasse aux syndicalistes révolue et qu'on respecterait les droits des salarié-es. Ces méthodes d'intimidation en disent long sur la nature profonde de la direction de l'AP-HP qui cherche par tous les moyens à casser le mouvement de résistance. De quoi a peur Madame Faugère ? Elle veut faire passer son projet envers et contre tout, au mépris des alertes de nombre de professionnels, d'usagers, et tant pis pour la fin des urgences au cœur de Paris.

Cette criminalisation de l'action syndicale est une atteinte portée à tous les élu-es, citoyen-nes engagé-es depuis des mois aux côtés de ces salarié-es qui se battent au nom de l'intérêt général et qui dénoncent le projet aberrant qu'on veut leur imposer.

Nous continuons pour notre part à soutenir cette lutte exemplaire pour que les différents services et les urgences de l'Hôtel Dieu puissent fonctionner et pour éviter la catastrophe sanitaire prévisible si les 45 000 personnes accueillies annuellement devaient être pris en charge par d'autres hôpitaux parisiens déjà plus que saturés.

Nous appelons solennellement la direction de l'AP-HP à retirer cette assignation et à renouer le dialogue avec son personnel.

à noter que depuis cette expression la direction de l'AP-HP a finalement retiré cette assignation

**JEAN-LUC GIBELIN
RESPONSABLE
DE LA COMMISSION SANTÉ AU PCF**

tiers payant : des actes concrets pour diminuer le reste à charge

La ministre de la Santé Marisol Touraine vient d'annoncer dans une interview la perspective de la généralisation du tiers payant pour la médecine ambulatoire pour 2017.

Diminuer le reste à charge est d'une évidente nécessité. Des mesures sont indispensables pour améliorer les réponses en terme de proximité : généralisons les centres de santé plutôt que de favoriser les maisons médicales libérales.

Nous n'oublions pas que le gouvernement a organisé les dépassements d'honoraires en les autorisant jusqu'à 150%.

Plutôt que des annonces médiatiques, il faut des actes concrets pour l'année 2014 avec un recul concret du reste à charge.

Paris, le 23 septembre 2013

LOIRET

LE PCF PROPOSE

Comme dans de nombreux départements, la pénurie de médecins dans le Loiret remet gravement en cause l'accès aux soins. Il y a 84 généralistes pour 10 000 Loiretins (120 en moyenne en France). Situation qui devrait même s'aggraver puisque 56 % des 520 généralistes du Loiret ont plus de 55 ans et 20 % plus de 60 ans ! Dans les 10 ans à venir, près de la moitié seront en retraite. Cette pénurie, ajoutée aux problèmes d'avance des frais, de dépassements d'honoraires et de non remboursement conduisent, on le sait, aux renoncement aux soins.

Pour tenter de remédier à ce grave problème de santé publique, les militants et les 3 conseillers municipaux PCF/Front de gauche de Montargis portent la proposition d'un Centre municipal de Santé. Tandis que Mr Door, député/maire de la ville, propose de créer une maison médicale regroupant des médecins libéraux. Nous avons, dans un premier tract à la population, démontré les avantages d'un centre municipal : pratique du tiers payant permettant de ne pas faire l'avance des frais, pas de dépassement d'honoraires, regroupement de professionnels salariés travaillant en équipe pour une meilleure prise en charge du patient, mis-

sions de prévention et d'éducation à la santé, permettant l'amélioration de la santé des Montargois. Cet argumentaire fut très apprécié car il répondait d'une part aux besoins de personnes n'ayant pas de moyens financiers et d'autre part aux personnes désirant bénéficier d'une prise en charge globale

Dans un deuxième tract, nous avons abordé la réalité d'installation des jeunes médecins qui privilégient le travail en équipe et le salariat pour maîtriser leur horaire et ne plus être payés à l'acte. Nous avons informé du financement de 8 projets de maison de santé, par le département de droite qui ont souvent abouti à des échecs de recrutement. Selon le Conseil de l'Ordre des Médecins, 40 % des médecins de la région Centre ont un statut de salarié, 60% pour les jeunes médecins.

Ici, la majorité de droite refuse tout débat au sein du conseil municipal, les élus socialistes et écologiques se taisent. C'est pourquoi les communistes ont décidé d'organiser le 21 novembre une rencontre avec les professionnels et la population, afin de définir ensemble les solutions pour répondre correctement aux besoins de santé de la population montargoise.

Dominique Lhabib

parole d'élue

à l'extrémité des Ardennes

l'utilité des élu-e-s communistes



par Michèle Leflon
conseillère régionale
Champagne-Ardenne

Utiliser tous les rouages des institutions pour favoriser les luttes, les relayer, aider à les faire aboutir ou comment utiliser les pseudo concertations des ARS.

Le nord des Ardennes, « La Pointe », presque en Belgique, a été déserté par les autorités de santé française, leur seule contribution ayant été une convention avec la Belgique après la fermeture de la maternité de Revin en 2001, renvoyant les femmes et les malades vers les établissements de santé de ce pays, avec de nombreuses difficultés et une réduction de l'accès local aux soins, aggravée par les suppressions de personnel à l'hôpital local de Fumay, siège d'un SMUR.

La mobilisation, avec l'association que se sont donnés les habitants de la Pointe, l'ASMUP (Association des soins médicaux urgents de la Pointe), a déjà obligé la ministre de la Santé à commander un contrat local de santé à l'ARS.

La proposition d'implication de la conférence de territoire dans l'élaboration de ce contrat – pour qu'il ne soit pas qu'une

compilation technocratique des actions de prévention déjà en cours, mais la mise en mouvement de la population et des professionnels de santé sur le recensement des besoins en prévention et en soins, et la recherche d'améliorations – est en train de réunir les membres de cette conférence, tous désabusés par l'inutilité actuelle de cette structure : à la demande du directeur de l'ARS, elle vient de se réunir pour donner un avis, non pas sur le contrat local de santé de Reims, mais sur l'avis écrit par le bureau sur ce contrat, un avis rédigé sans même avoir eu accès au contrat lui-même, simplement à quelques diapositives de présentation !

Cette caricature de démocratie (et on pourrait parler de la désignation des représentants des usagers par le directeur de l'ARS) est en train de révolter même les moins progressistes des membres, pourtant triés sur le volet, de la conférence de territoire « Nord/Champagne-Ardenne ».

Se faire les relais des besoins exprimés par l'ASMUP les gagne !

LA FIÈVRE MONTE

CONTRE LES DROITS DES FEMMES À L'APPEL DE LA DIRECTION

les CRS envahissent l'hôpital Tenon

Devant les difficultés de fonctionnement du CIVG ces derniers mois, le collectif avait demandé un rendez vous à la direction de l'hôpital. Celle ci n'ayant pas daigné répondre à cette demande, le collectif a donc décidé d'occuper pacifiquement le jeudi 3 octobre le hall du BUCA pour attendre ce rendez vous. La quarantaine de personnes présentes a alors vécu 2 heures hallucinantes, le service sécurité nous arrachant des mains notre banderole, la police nationale nous encerclant dans le hall. Quelle ne fut pas notre surprise de voir que la police était l'interlocuteur privilégié de la direction, lui servant d'intermédiaire dans la négociation, du jamais vu !

Devant notre détermination, le principe d'une délégation, auprès de la direction fût accepté. Le parcours de « combattant-e-s » du collectif pouvait commencer : menaces, intimidations, blocage des ascenseurs, interdiction de passer par les jardins... pour nous retrouver à proximité des bureaux de l'administration, attendu-e-s par une escouade de CRS. Encerclé-e-s, bousculé-e-s, puis devant nos protestations nous fûmes repoussé-e-s avec brutalité vers l'extérieur, la police s'acharnant sur un jeune camarade de la CGT, le molestant, le plaquant avec violence contre les grilles de l'hôpital où il fut retenu par les forces de police.

L'administration, en laissant la police devenir maître des lieux, ouvre une brèche sans précédent, jamais, de mémoire de personnel, de syndicalistes, d'usager-e-s, la police n'avait pénétré dans l'hôpital : **Police partout serait-il le nou-**

à l'hôpital Tenon

veau mot d'ordre ? L'HÔPITAL EST FAIT POUR LES MALADES, LA POLICE N'A RIEN À Y FAIRE !

Lorsque enfin, nous avons pu rencontrer la directrice, accompagnée d'un directeur adjoint du pôle, nous avons exprimé nos demandes pour un vrai centre dédié qui réponde à l'attente des femmes, avec les personnels et le matériel nécessaire. Nous avons obtenu un nouveau rendez vous le 4 novembre.

Ce qui s'est passé à Tenon est une grave atteinte à la démocratie. Face au personnel et aux représentants syndicaux, face à la défense des droits des femmes, au droit de choisir, les responsables de l'administration ont choisi les CRS. Nous ne céderons pas, nous continuerons nos luttes. Nous ne lâcherons rien !!

le collectif Tenon dont le PCF, le 5 octobre 2013

RASSEMBLEMENT PACIFIQUE À TENON

le PCF condamne la répression

Depuis plus de deux ans des militantes féministes, des habitant-e-s, des personnels médicaux, des associations du 20^e arrondissement de Paris se sont mobilisés et ont obtenu le maintien du centre IVG de l'hôpital Tenon. Après cette première victoire, il est apparu impérieux de veiller au bon fonctionnement de ce centre, afin de répondre au mieux aux besoins des Parisiennes. Or il se trouve que, de façon récurrente, le personnel est très en dessous des effectifs indispensables.

Devant ces faits, le collectif du 20^e s'est rassemblé pacifiquement pour obtenir un RDV avec la direction de l'hôpital. Ce sont la police et les CRS qui ont accueilli les militant-e-s et se sont acharnés contre eux. Devenirait-il interdit de résister ? Le vent de la répression instauré ces dernières années enterrerait-il la liberté et la démocratie ?

Je m'insurge et je condamne de telles pratiques indignes de notre République. Les rassemblements pacifiques ne mettent pas en danger la nation, ils la préservent. Laissons place aux droits d'expression et au dialogue.

Laurence Cohen
responsable nationale PCF Droits des femmes/féminisme

les cocos dans les collectifs locaux

FONTAINEBLEAU un projet sous surveillance

Après l'abandon du partenariat public/privé, quel avenir pour l'hôpital de Fontainebleau ? Le Collectif de défense de l'hôpital public de Fontainebleau propose une analyse sur son blog.*

Le projet de création d'un « hôpital intégré et complet » en remplacement d'un hôpital « pavillonnaire » permettrait certes de moderniser et de restructurer les services, de rationaliser les transports, l'entretien, les soins, au bénéfice des conditions de travail des personnels hospitalier.

Il faut se rappeler que c'est l'action rassembleuse du collectif, des professionnels, de la population, des élu-e-s qui a permis d'imposer le rejet du projet de PPP voulu par le DG/ARS Île-de-France.

* <http://dhp-pays-de-fontainebleau.over-blog.com>

Du coup, sur le nouveau projet, l'ARS ne financera qu'à hauteur de 11,8M€ pour un coût total estimé à 58M€... Cela signifiera la nécessité pour l'hôpital d'emprunts considérables et donc des remboursements importants.

Certains aspects du projet restent opaques et suscitent des interrogations :

- Quel sera le devenir des terrains libérés ?
- Comment et où vont être remplacés les lits de la maison de retraite ?

Le collectif demande donc à la direction de l'hôpital et à l'ARS/Île-de-France une information précise sur la situation ainsi créée. Il exige des garanties précises de faisabilité et un plan pertinent et réalisable de financement afin que le nouvel hôpital voit le jour dans les meilleurs délais.

Jean-Pierre Bore